

# DOCUMENT D'INFORMATION

## CRÉER DES EMPLOIS ET LUTTER POUR LES TRAVAILLEURS DE L'ONTARIO

Le 11 avril 2019

Le gouvernement prend des mesures pour un Ontario ouvert aux affaires et à l'emploi en réduisant la bureaucratie, en diminuant les coûts pour les entreprises, en créant des occasions d'apprentissage, et en modernisant les services d'emploi et de formation dans la province.

### STRATÉGIE POUR UN ONTARIO OUVERT AUX AFFAIRES ET À L'EMPLOI



**LA VISION :**  
Jumeler plus de travailleurs aux bons emplois



#### OUVERT AUX AFFAIRES

- Diminuer les coûts pour les entreprises
- Réduire la bureaucratie
- Soutenir les principaux secteurs et régions
- Promouvoir l'Ontario à l'échelle internationale



#### MAIN-D'OEUVRE QUALIFIÉE

- Aider les employeurs à attirer des travailleurs qualifiés
- Assortir le financement de l'enseignement postsecondaire aux résultats sur le marché du travail
- Moderniser le système d'apprentissage et de formation dans les métiers spécialisés
- Revoir les services d'emploi et de formation



#### SOUTIEN DU GOUVERNEMENT À LA CRÉATION D'EMPLOIS ET AUX INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES

- Assurer la viabilité des finances publiques
- Donner confiance dans les marchés et les services financiers
- Réduire la bureaucratie dans le secteur des régimes de retraite
- Investir dans l'infrastructure – y compris les services à large bande
- Fournir des services sociaux, de santé et d'éducation de qualité

#### RÉSULTATS :

Prospérité accrue et création d'emplois bonifiée attribuables au secteur privé, et réduction des disparités régionales dans les emplois et la croissance.

L'Ontario crée un climat dans lequel les entreprises peuvent prospérer et embaucher plus de travailleurs en prenant les mesures suivantes :

- Fournir un allégement de 3,8 milliards de dollars de l'impôt sur le revenu des sociétés provincial, échelonné sur six ans, grâce à l'amortissement plus rapide des investissements en capital par l'entremise de l'Incitatif à l'investissement pour la création d'emplois en Ontario.

# DOCUMENT D'INFORMATION

- Proposer de réduire la bureaucratie pour que les petits concepteurs de jeux vidéo puissent demander le crédit d'impôt de l'Ontario pour les produits multimédias interactifs numériques chaque année et obtenir leurs crédits d'impôt plus rapidement.
- Examiner l'administration des crédits d'impôt pour les médias culturels en vue de réduire le nombre de demandes en attente et d'aider les entreprises à obtenir leurs crédits plus rapidement.
- Présenter le Plan directeur pour un Ontario ouvert à l'emploi dans le but de moderniser les programmes de soutien aux entreprises et veiller à ce qu'ils contribuent à la création d'emplois et à la croissance économique.
- S'engager à réduire de 8,7 % le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés applicable aux petites entreprises.
- Réduire la bureaucratie de 25 % d'ici 2020. Une fois mises en oeuvre, ces modifications devraient permettre aux entreprises de l'Ontario de réaliser des économies continues de plus de 400 millions de dollars en coûts d'observation.
- Appuyer la réduction du taux moyen des primes à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail pour le faire passer de 2,35 \$ à 1,65 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables de la masse salariale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce qui permettra aux employeurs d'économiser un montant estimé à 1,45 milliard de dollars en 2019.
- Accroître la confiance des consommateurs en protégeant les titres de planificateur financier et de conseiller financier afin de renforcer le professionnalisme, et d'accroître l'efficience et la compétitivité de l'industrie des services financiers.
- Favoriser la croissance économique et réduire les contraintes réglementaires inutiles grâce à un nouveau plan en cinq points afin d'inspirer la confiance dans les marchés financiers de l'Ontario. Ce plan a pour objectif de renforcer les investissements en Ontario, de promouvoir la compétitivité et de faciliter l'innovation.
- Entreprendre une consultation ciblée des parties prenantes sur les prix de l'électricité applicables à l'industrie, en vue d'aider les entreprises de l'Ontario à gérer les coûts de l'électricité.
- Lutter contre la taxe sur le carbone destructrice d'emplois du gouvernement fédéral qui augmentera les coûts des activités dans les industries de l'automobile, de la fabrication, du transport, des mines et de la foresterie, et mettra en péril des milliers d'emplois.
- Demander au gouvernement fédéral d'exhorter l'administration américaine à éliminer de façon immédiate et permanente ses tarifs sur l'acier et l'aluminium canadiens, et à faire en sorte qu'aucune autre entrave au commerce, telle que des quotas, ne soit imposée.

Le graphique suivant illustre un certain nombre de mesures que le gouvernement a déjà prises pour réduire les coûts pour les entreprises. On estime que l'ensemble de ces initiatives permettra aux entreprises de l'Ontario d'économiser 5 milliards de dollars en 2019.

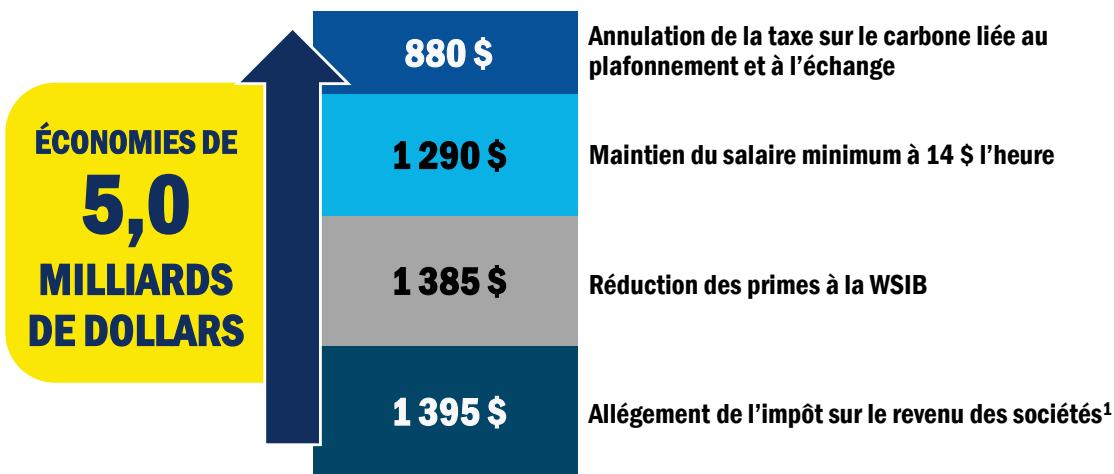
# DOCUMENT D'INFORMATION

## AIDER LES ENTREPRISES DE L'ONTARIO À RÉALISER DES ÉCONOMIES

Les mesures prises par le gouvernement pour la population de l'Ontario, soit l'annulation de la taxe sur le carbone liée au plafonnement et à l'échange, le maintien du salaire minimum à 14 \$ l'heure, la réduction des primes à la WSIB et l'allégement de l'impôt sur le revenu des sociétés, permettront aux entreprises de l'Ontario d'économiser environ **5,0 milliards de dollars** en 2019.

### Économies globales réalisées en 2019

(en millions)



<sup>1</sup> Comprend les économies de l'incitatif à l'investissement pour la création d'emplois en Ontario et la décision de ne pas éliminer graduellement l'avantage que procure le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés plus bas, comme le fait le gouvernement fédéral.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

## Jumeler les travailleurs aux emplois

L'Ontario aide les chercheurs d'emploi à trouver du travail et les employeurs à engager les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin, en prenant les mesures suivantes :

- Établir des programmes qui encouragent la population de l'Ontario à choisir la voie des métiers spécialisés, à suivre un programme de recyclage professionnel et à prendre conscience des avantages qu'offrent des emplois bien rémunérés dans les métiers.
- Créer un portail numérique à guichet unique pour les apprentis.
- Veiller à ce que les personnes laborieuses reçoivent de l'aide pour acquérir de nouvelles compétences quand elles perdent un emploi sans en être responsables.
- Déployer les Services de formation pour un réemploi rapide d'Emploi Ontario afin d'aider les travailleurs de General Motors et de Fiat Chrysler à trouver un autre emploi le plus rapidement possible.
- Instaurer un projet de mise à l'essai des insignes numériques au printemps pour aider les gens à acquérir les compétences recherchées par les employeurs.
- Lancer une initiative pilote afin de trouver des moyens novateurs pour amener les immigrants hautement qualifiés dans les petites collectivités.

# DOCUMENT D'INFORMATION

## Fournir davantage de souplesse et de choix aux étudiantes et aux étudiants

Le gouvernement aligne mieux le système d'enseignement postsecondaire de haute qualité de l'Ontario sur le marché du travail tout en le rendant plus viable, transparent et efficient en prenant les mesures suivantes :

- Diminuer le taux des frais de scolarité de 10 % pour les étudiantes et étudiants inscrits dans une université ou un collège financé par les deniers publics de la province à compter de l'année scolaire 2019-2020 et geler les frais de scolarité pour l'année scolaire 2020-2021.
- Laisser les étudiantes et étudiants choisir les frais non essentiels qu'ils souhaitent payer, ce qui peut représenter jusqu'à 2 000 \$ par année scolaire.
- Instaurer des incitatifs pour que les établissements d'enseignement postsecondaire offrent les études et la formation dont les étudiantes et étudiants ont besoin pour trouver un emploi en liant 60 % de leur financement aux résultats d'ici l'année scolaire 2024-2025.
- Créer un nouveau programme de stages dans le Nord de l'Ontario qui éliminera la condition d'admissibilité voulant que les personnes qui veulent participer à un stage soient de récents diplômés d'université ou de collège, pour permettre aux nouveaux travailleurs, à ceux qui envisagent d'entreprendre une nouvelle carrière, aux chômeurs ou aux gens en situation de sous-emploi d'être admissibles au programme.